



Etablissements publics
pour l'intégration

Formations en horlogerie aux EPI

CFC d'Horloger de production, AFP d'Opérateur en horlogerie, Opérateur en horlogerie

Des accompagnements sur mesure

Ces formations sont destinées aux:

- Jeunes adultes au bénéfice d'une formation initiale envoyés par les Offices de l'assurance invalidité (OAI).
- Adultes envoyés par les OAI en vue d'une orientation, d'un reclassement ou d'une formation professionnelle initiale.

Formateurs experts

L'encadrement est assuré par des maîtres de réadaptation, formateurs professionnels et experts du domaine horloger.

Ils dispensent un accompagnement et un soutien technique et théorique adapté aux besoins des stagiaires dans un environnement de travail à la pointe de la technologie horlogère.

Les programmes

L'atelier horlogerie, certifié EDUQUA, propose trois programmes de formation qui peuvent être précédés par une période préformation selon le mandat confié.

Un plan de formation

Evaluation et bilan

Une période d'évaluation et d'observation d'une durée de 4 semaines est nécessaire pour valider la possibilité de suivre une formation dans le domaine horloger et déterminer le niveau de formation envisageable en fonction des aptitudes et compétences de l'assuré.

Cette période est finalisée par un rapport écrit détaillé et un bilan avec le mandant et l'assuré.

Formations fédérales

Les formations fédérales proposées respectent l'ordonnance fédérale en vigueur ainsi que le plan de formation de l'école d'horlogerie.

Stages en entreprise

Au terme de chacune des formations proposées, un stage de 4 à 8 semaines en entreprise est recherché.

Trois programmes

Certificat Fédéral de Capacités (CFC) d'Horloger de production

- Durée: 3 ans
- 2 jours par semaine de formation théorique à l'école d'horlogerie (CFPT de Genève)
- 3 jours par semaine de formation pratique en atelier

Attestation Fédérale Professionnelle (AFP) d'Opérateur en horlogerie

- Durée: 2 ans
- 1 jour par semaine de formation théorique à l'école d'horlogerie (CFPT de Genève)
- 4 jours par semaine de formation pratique en atelier

Formation Modulaire d'Opérateur en horlogerie

- La formation est basée sur le contenu des programmes de la Convention Patronale de l'industrie horlogère:
 - Module de base
 - Module d'assemblage
 - Module de posage – emboîtement
 - Module d'achevage – réglage
- Durée: de 6 à 24 mois
- Acquisition de pratiques et d'expériences en atelier dans les travaux horlogers
- Attestation de formation professionnelle EPI certifiée EDUQUA.

Qui sommes-nous?

L'atelier horlogerie est une structure des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) mandatée par les Offices de l'assurance-invalidité (OAI) pour former des stagiaires dans le domaine de l'horlogerie.

Une équipe de formateurs experts dans le domaine de l'horlogerie dispense les formations.

La mission des EPI

Les EPI ont pour mission de contribuer à l'intégration de personnes en situation de handicap et/ou en difficulté d'insertion professionnelle.

Toute personne qui en a les capacités, même partielles, doit avoir la possibilité d'intégrer le monde du travail!

Nous contacter

Renseignements

www.epi.ge.ch

mohammed.elaissati@epi.ge.ch

Adresse

Route des Jeunes 105, 1227 Carouge

Téléphone +41 22 949 07 00

Avec le soutien de:

